

Antoine Scotto d'Abusco

17/01/25 12:26

HiCSA / Résultat de votre demande de financement

à : sarra MEZHOUD, Nyssen Alix
cc : Zinaïda Polimenova, Clélia Simon

Chère Sarra Mezhoud, Chère Alix Nyssen,

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'assemblée générale de l'HiCSA, réunie le 16 janvier 2025 après-midi, a décidé de vous attribuer l'aide financière de 500 € que vous sollicitiez pour la journée d'étude internationale "*Tattooist vs Tattooer*" que vous organisez le 26 mars 2025 à la Galerie Colbert (salle Vasari).

Merci de prendre contact avec moi pour connaître les modalités d'utilisation de cette subvention.

Bien à vous,

Antoine Scotto
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Ecole Doctorale *Histoire de l'Art*
Laboratoire **Histoire Culturelle et Sociale de l'Art**
antoine.scotto@univ-paris1.fr / 01.47.03.79.00
HiCSA ([Site Web](#) - [X](#) - [Facebook](#) - [Instagram](#) - [Bluesky](#)) / ED 441 ([Site Web](#) - [X](#) - [Facebook](#))

Madame Nyssen,

Concerne : Subside pour l'organisation d'une manifestation scientifique

Tattooist VS Tattooer : la figure du tatoueur au prisme de l'histoire de l'art

Du 26-03-2025 au 26-03-2025

J'ai le plaisir de vous informer que votre demande de subside dont référence ci-dessus a été acceptée lors de la réunion de la commission des missions scientifiques.

Le montant qui vous est octroyé s'élève à 250 €.

Ce budget sera versé le 31-01-2025 sur l'OTP O.PHSGDOY01-40 sous la responsabilité de M-A. Gavray.

Modalités pratiques d'utilisation de ce subside : si vous souhaitez faire établir un bon de commande et/ou une note de débours/frais, vous pouvez contacter Mesdames Amour d'Haene et Christine Dykmans qui nous lisent en copie.

Si la manifestation ne devait pas avoir lieu, merci de prévenir immédiatement RISE (Pascale.Foguenne@uliege.be) afin que le budget puisse être attribué pour un autre congrès.

Cordialement,

Michel MOUTSCHEN

Vice-Recteur à la Recherche